

Association Cyclotouriste Vovéenne  
organise le

Contre



Régional  
UFOLEP

LA Montre

Centre Val de Loire

ouvert à tous les licenciés UFOLEP

29 août 2015

Fontenay sur Loire

à  
Orgères en Beauce

Eure et Loir

Circuit du National 2016



[acv.voves.free.fr](http://acv.voves.free.fr)



## Sommaire

1. Règlement.....	page 3
2. Déroulement des épreuves.....	page 3
3. Le matériel et les dépassements.....	page 4
4. Tenue vestimentaire.....	page 6
5. Contrôle médical.....	page 7
6. Récompenses.....	page 7
7. Circuits.....	page 7 et 8
8. Feuille d'engagement.....	page 9
9. Hébergements.....	page 10
10. Plan de situation et accès.....	page 11
11. Nos Partenaires.....	page



## 1 REGLEMENT

La Commission technique Départementale UFOLEP Cycloport 28, avec le support technique de l'Association Cyclotouriste Vovéenne (A.C.V) organise un contre la montre UFOLEP individuel le 29 Aout 2015 à **Orgères en Beauce (28)**.

Ce contre la montre sert de support au Championnat régional « Centre Val de Loire » et est ouvert à tous les licenciés UFOLEP y compris ceux qui ont une double ou triple appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement national UFOLEP Cycloport.

Les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cycloport y seront appliqués.

Cette épreuve se déroulera par catégorie d'âge et de valeur.

### Catégories jeunes:

- ↔ Jeunes M/F 9/10 ans : nés entre le 01/01/2005 et le 31/12/2006
- ↔ Adultes M/F 11/12 ans : nés entre le 01/01/2003 et le 31/12/2004
- ↔ Adultes M/F 13/14 ans : nés entre le 01/01/2001 et le 31/12/2002
- ↔ Adultes M/F 15/16 ans : nés entre le 01/01/1999 et le 31/12/2000

### Catégories Adultes Masculins :

- ↔ Adultes Masculins 17/19 ans : nés entre le 01/01/1996 et le 31/12/1998
- ↔ Adultes Masculins 20/29 ans : nés entre le 01/01/1986 et le 31/12/1995
- ↔ Adultes Masculins 30/39 ans : nés entre le 01/01/1976 et le 31/12/1985
- ↔ Adultes Masculins 40/49 ans : nés entre le 01/01/1966 et le 31/12/1975
- ↔ Adultes Masculins 50/59 ans : nés entre le 01/01/1956 et le 31/12/1965
- ↔ Adultes Masculins 60 ans et plus : nés avant le 31/12/1955

### Catégories Adultes Féminines :

- ↔ Adultes Féminines 17/29 ans : nées entre le 01/01/1986 et le 31/12/1998
- ↔ Adultes Féminines 30/39 ans : nées entre le 01/01/1976 et le 31/12/1985
- ↔ Adultes Féminines 40 et plus : nées avant le 31/12/1975

## 2. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Présentation de la licence et remise des dossards à partir de 12h00 jusqu' à 14h à la salle Paroissiale d'Orgères en Beauce, place de l'Eglise et près du podium d'arrivée.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé de 1 minute. Un circuit d'échauffement non sécurisé sera à la disposition des coureurs.

Le départ aura lieu à Fontenay sur Conie (à trois kilomètres d'Orgères en Beauce) rue de L'Arche près du cimetière. Le 1er départ sera donné à partir de 14h

et toutes les 2 minutes selon l'ordre d'un tirage au sort effectué par l'organisation et consultable sur le site de l'ACV <http://acv.voves.free.fr> et disponible au podium de départ et d'arrivée.

Les concurrents doivent être présents sur la ligne 5 mn avant le départ, rue de l'Arche à Fontenay sur Conie.

L'arrivée aura lieu : Place de l'église à Orgères en Beauce.

Le retour des dossards et la récupération de la licence et de la carte Cycloport se feront à partir de 16h à la salle paroissiale d'Orgères en Beauce

Deux classements distincts seront établis sans possibilité de cumul des récompenses, un par catégorie d'âge, un par catégorie de valeur.

Les licenciés UFOLEP des départements de la région Centre Val de Loire participeront aux deux classements (catégories d'âge et catégorie de valeur) et ils concourront pour les titres de champions régionaux.

Les licenciés hors région Centre Val de Loire participeront au seul classement catégorie de valeur.

Chaque concurrent pourra être suivi d'une voiture personnelle qui circulera avec les feux de croisements allumés et une pancarte sur le pare-brise. La voiture doit se maintenir en permanence au moins 20 mètres derrière son concurrent.

Les voitures suiveuses devront à tout moment respecter le code de la route. Sous aucun prétexte la voiture suiveuse pourra venir à la hauteur d'un concurrent, sous peine de mise hors course dès la première infraction.

Les départs seront donnés obligatoirement par le chronométrateur sur la rampe de lancement. Un commissaire tiendra et lâchera le concurrent, sans le pousser.

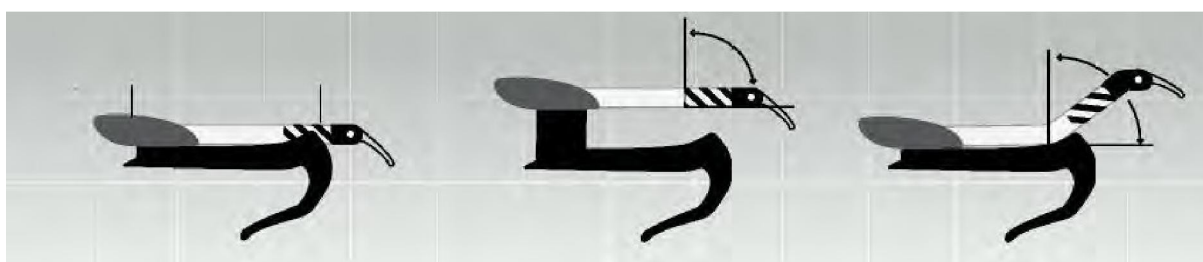
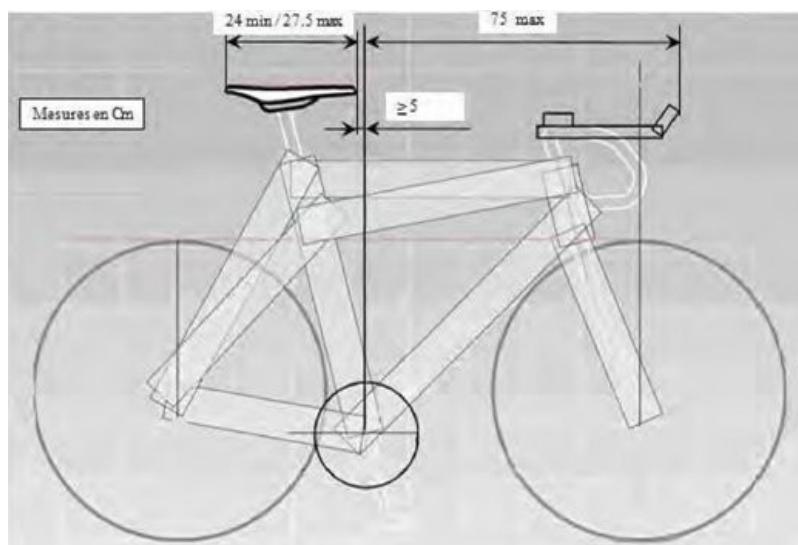
Possibilité également d'utiliser des barrières métalliques auxquelles se tiendront les compétiteurs si besoin (rampe indisponible)

Tout concurrent en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de cette dernière.

### **3. LE MATERIEL ET LES DEPASSEMENTS**

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I

**Pour les jeunes 15/16 ans masculins et féminins, le vélo devra être « traditionnel » avec roues à rayons, le braquet autorisé sera celui de cette catégorie d'âge correspondant à 7,62m. Les prolongateurs de guidon seront autorisés.**



### [Aide et Assistance aux concurrents](#)

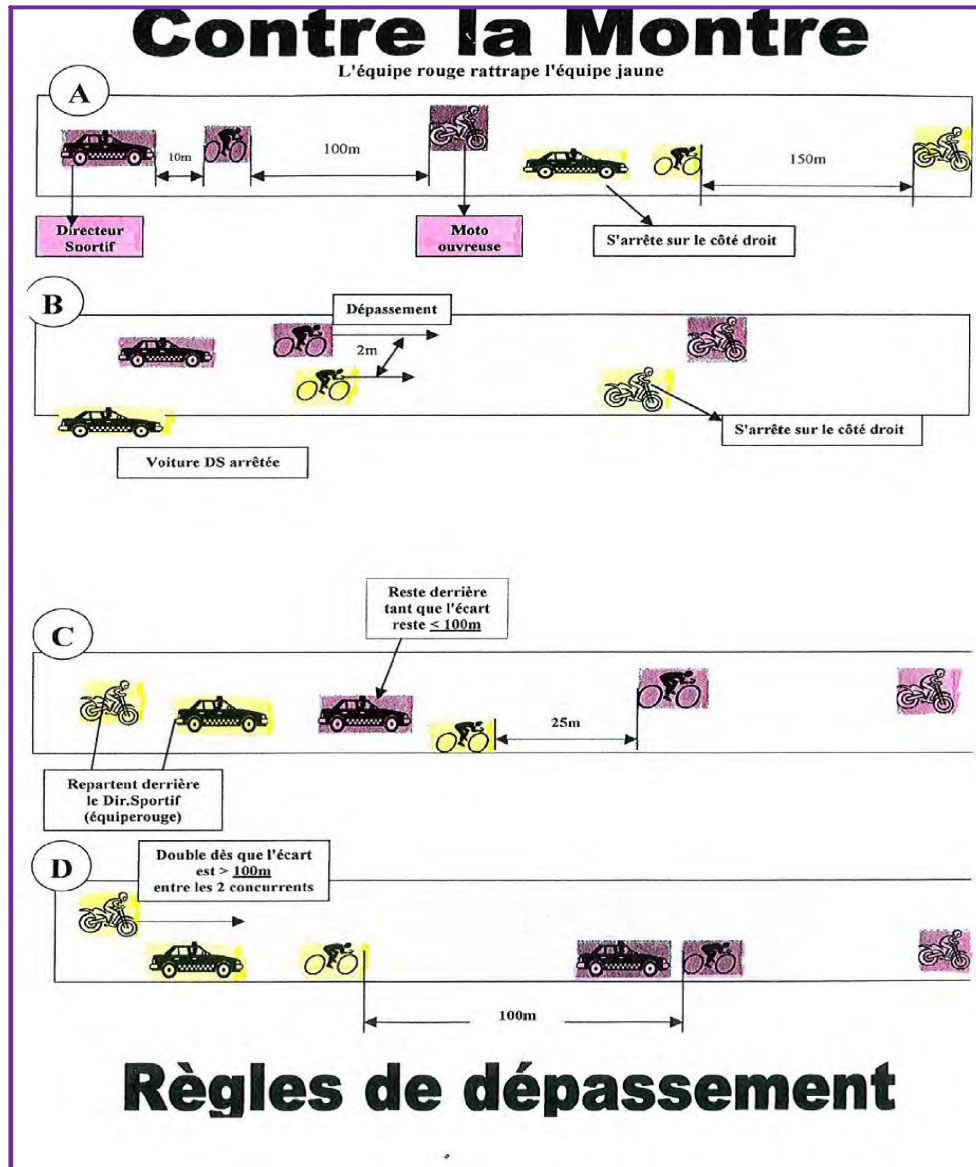
Le dépannage s'effectue à l'arrêt complet, sur le côté droit de la chaussée. Un commissaire pourra être placé dans chaque voiture et il attestera de la régularité du dépannage.

[Dépassements : CF. croquis en annexe.](#)

Lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de ce dernier et devra rester à au moins 25 mètres.

Le concurrent qui en rejoint un autre doit :

- effectuer le dépassement exclusivement par la gauche
- observer un écart latéral de 2 mètres minimum



#### 4 .TENUE VESTIMENTAIRE

Le port du casque à coque rigide et aux normes européennes est obligatoire, aussi bien à l'échauffement que pendant l'épreuve. Pour recevoir les récompenses, les concurrents devront se présenter dans leur tenue de club.

#### 5. CONTROLE MEDICAL

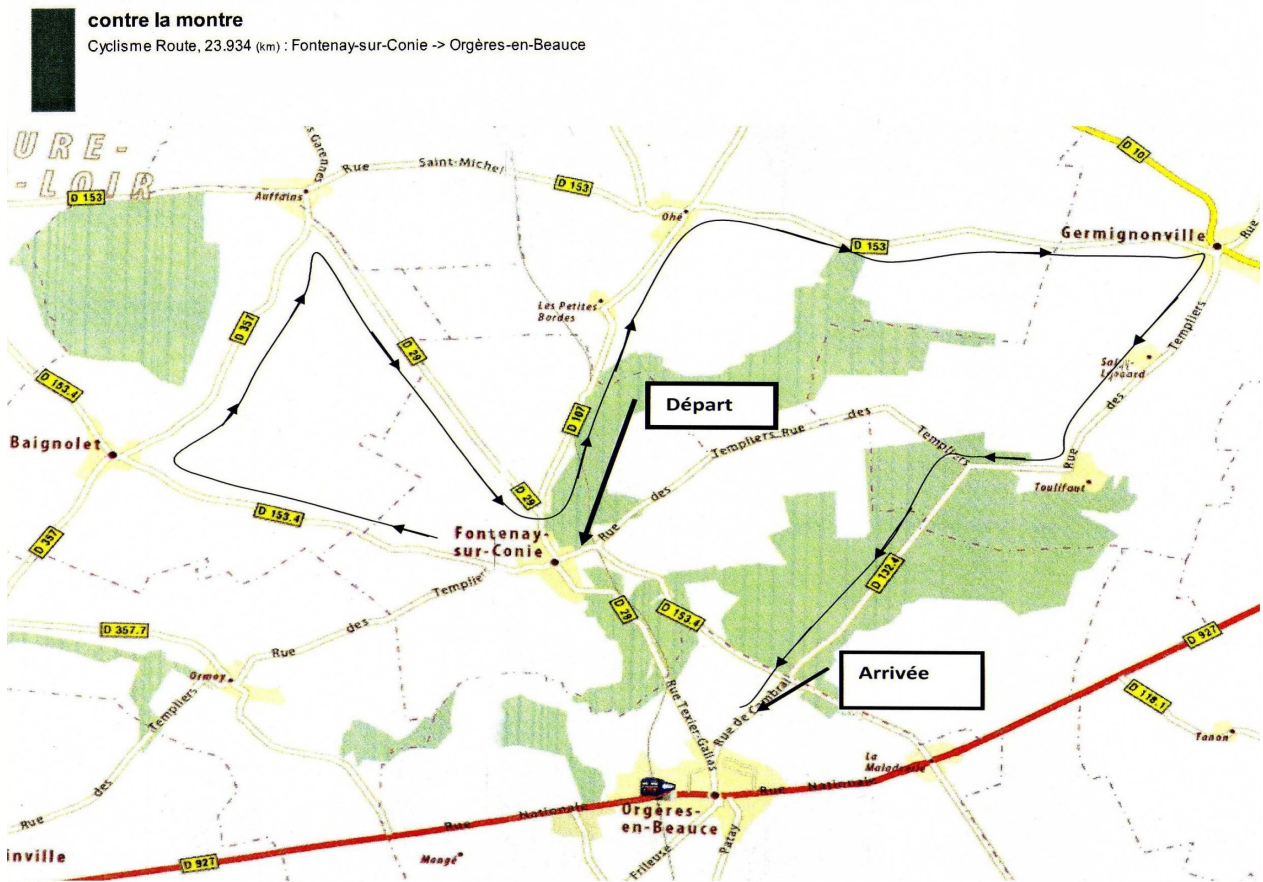
Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné, de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical. La salle de contrôle antidopage se trouvera au gymnase d'Orgères en Beauce (salle annexe).

## 6. REMISE DES RECOMPENSES

La remise des récompenses aura lieu 45mn après l'arrivée du dernier concurrent au Gymnase d'Orgères en Beauce.

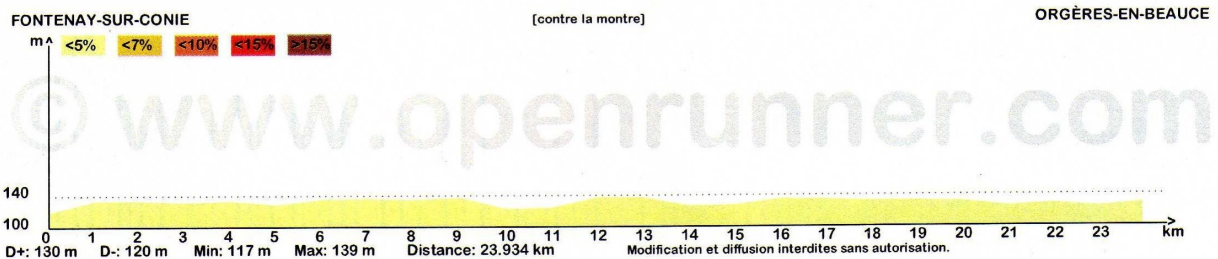
## 7. CIRCUIT

Circuit Adultes (Masculins et Féminins)



**Informations générales**

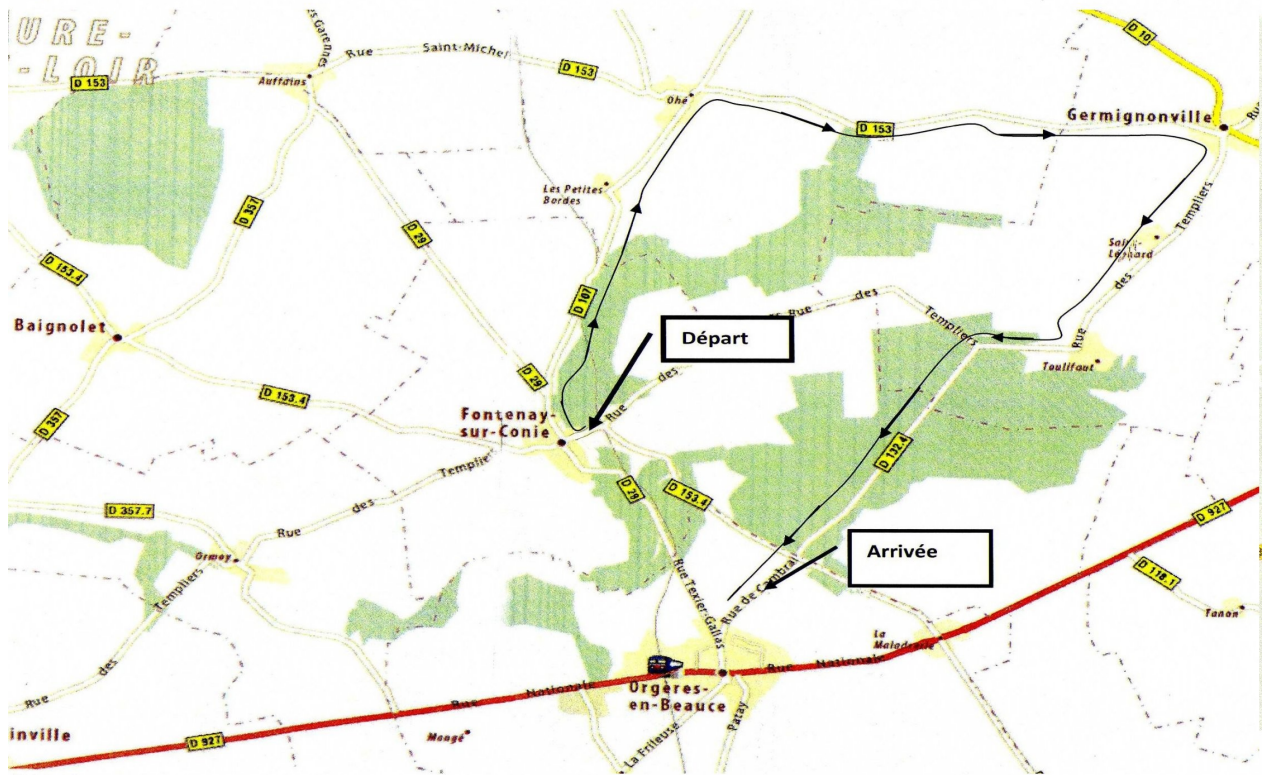
Localité de départ	Fontenay-sur-Conie
Localité d'arrivée	Orgères-en-Beauce
<b>23.934</b> km	
Altitude min.	117
Altitude max.	139
Dénivelé Tot. +	130
Dénivelé Tot. -	-120



## Circuit Jeunes (masculins et féminins)

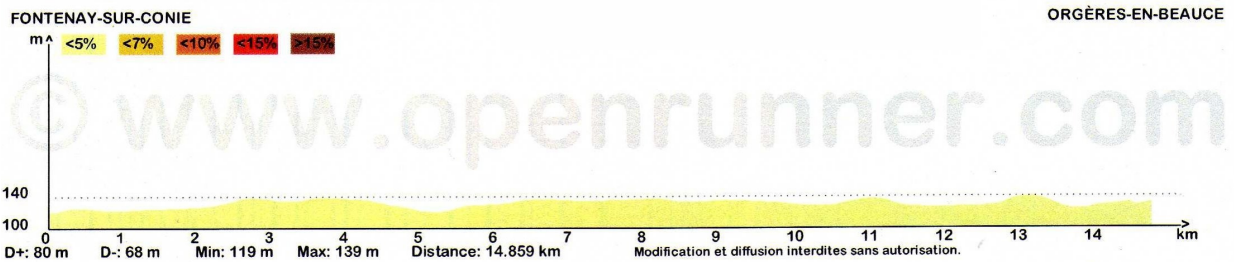
### contre la montre jeune

Course 14.859 (km) : Fontenay-sur-Conie -> Orgères-en-Beauce



### Informations générales

Localité de départ	Fontenay-sur-Conie
Localité d'arrivée	Orgères-en-Beauce
<b>14.859</b> km	Altitude min. 119
	Altitude max. 139
	Dénivelé Tot. + 80
	Dénivelé Tot. - 68





# CHAMPIONNAT REGIONAL

## DE CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL SAMEDI 29 Aout 2015 à Orgères en Beauce (28)

Envoyer les engagements avant le 15 Aout 2015 dernier délai à l'adresse suivante :

Coeurjoly Stéphane 8 rue Vallée 28150 Rouvray Saint Florentin / courriel [coeurjoly.stephane@neuf.fr](mailto:coeurjoly.stephane@neuf.fr)  
Avec copie à UFOLEP de l'Eure et Loir  
10 avenue de Bretagne – 28300 Mainvilliers Tel. 02 37 84 05 92  
et par courriel [ufolep28@orange.fr](mailto:ufolep28@orange.fr)

**AUCUN ENGAGEMENT SUR PLACE NE SERA ACCEPTE**

### BULLETIN D ENGAGEMENT

DEPARTEMENT : .....

NOM - Prénom	Date de naissance	Catégorie d'âge	Catégorie de valeur	N° licence	CLUB	Double licence oui - non

Les chèques sont à libeller à l'ordre de UFOLEP 28

Total des engagements : nbre de coureurs adultes .....x 7 euros =.....

Total des engagements : nbre de coureurs jeunes .....x 4 euros =.....

Total des engagements : ..... =.....

Date

Visa du Comité Départemental

## 9. HÉBERGEMENTS

Ci-dessous une liste non exhaustive des hébergements recensés sur la commune

## d'Orgères en Beauce et ses environs

Hôtels	Ville	Adresse	Contact	Couchage
GITES	BAIGNEAUX 28140	Service Loisirs Accueil 0237840101	Dominique SIMONET -email :reservation@tourisme 28.com :	6 pers
GITES	LOIGNY LA BATAILLE 28140	Service Loisirs Accueil 0237840101	Geraldine et Michel NIVET -email :reservation@tourisme 28.com :	5 pers
GITES	GERMIGNONVILLE 28140	Réservation directe 0237994658- 0618400339	Henry et Christine de CAMBRAY -email :www.orangerie- de-cambray.fr	6 pers
GITES	VILLIERS SAINT ORIEIN 28140	Service Loisirs Accueil 0237840101	SARL de Famille Sainte Christine -1 place de l'église--- email :reservation@tourisme 28.com ----- www.grandgitesdesjonquilles.com	12 pers
CHAMBRE D'HÔTES	TERMINIERS 28140	Location directe 0237321401	Paulin POITRIMOULT 22 rue de Charrette email :paulisolite@hotmail .fr	3 pers
CHAMBRE D'HÔTES	SANCHEVILLE Baigneaux28800	Location directe 0237440226	Claire et J-Marc VANNEAU -10 Baigneaux email :vanneau@aol.com----Site :www.baigneaux.com	10 pers
CHAMBRE D'HÔTES	VIABON 28150	Location directe 0237992001----- 0609345255	Brigitte et Francis HENAULT-Morais email :b.henault@laposte.net	7 pers
X	X	X	X	X

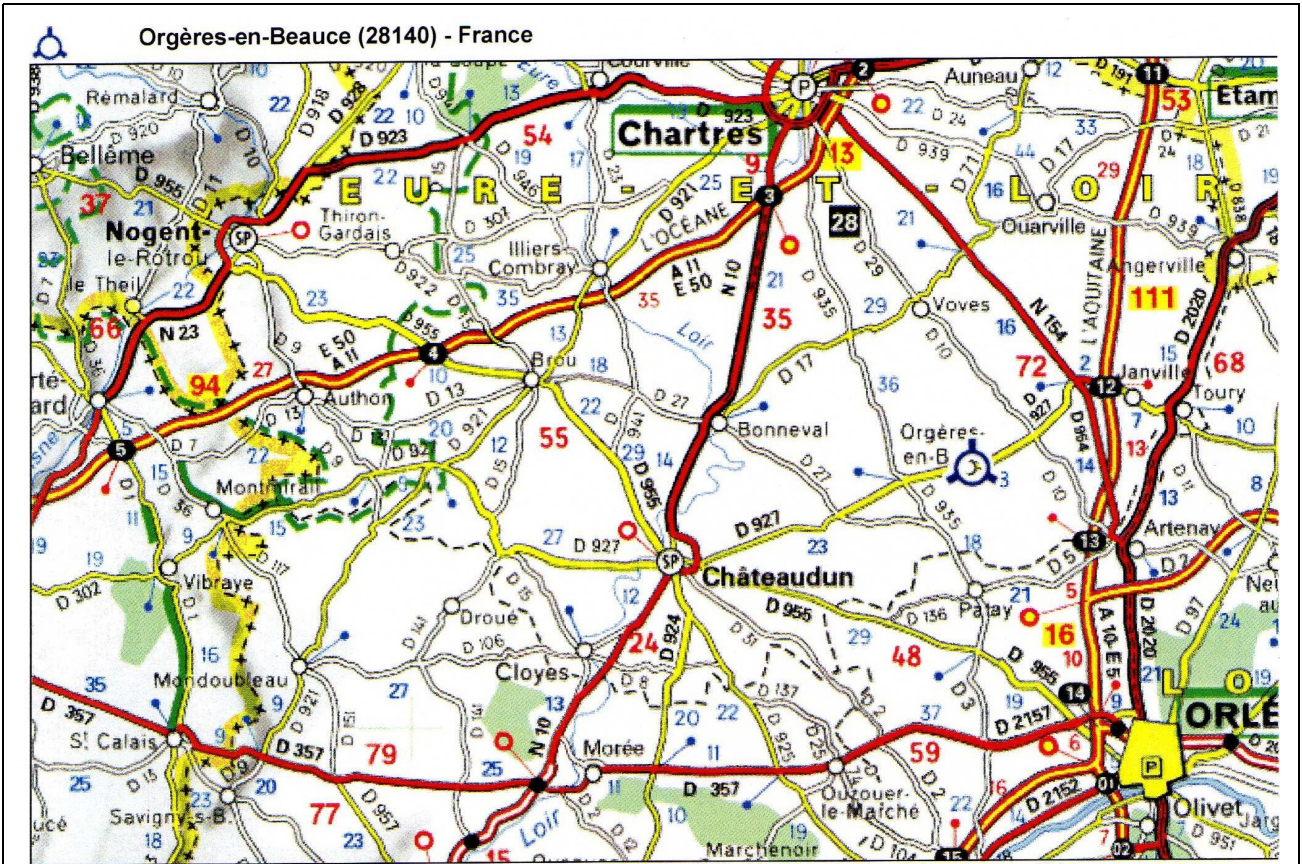
### Emplacement Camping cars à Orgères en Beauce :

- 10 emplacements sur la place de l'église avec l'électricité
- 50 emplacements sur le terrain jouxtant le gymnase, sans électricité.

### Emplacement Camping cars à Fontenay sur Conie :

- 50 emplacements sur le terrain communal avec électricité.

## 10. PLANS DE SITUATION ET D'ACCÈS



© Michelin 2011 - Mentions légales - Légende

10 km

10 mi

